

S'il a aimé passionnément la France, il a détesté constamment l'Autriche, son ingérence en Italie et sa domination sur le gouvernement sarde (1). A la fin de sa vie quand, après le retour de ses princes, la réaction contre l'état des esprits et les tendances des peuples lui paraissait aveugle, il fit entendre plus d'une fois les conseils de la moderation et de la prudence.

Pour lui, il est vrai, l'idéal du gouvernement est la monarchie française à laquelle il veut donner pour limites l'influence de la religion, les coutumes et les traditions du passé, les institutions que les rois et les peuples ont établies. Mais peut-être il oublie trop que Richelieu, Louis XIV et Louis XV ont supprimé ces garanties et ces barrières et prépare, par le pouvoir absolu, les excès et les ruines de la Révolution.

Il enseigne que la souveraineté vient de Dieu, mais que Dieu se sert du peuple pour l'établir (2).

Il repousse avec son ferme bon sens et son impitoyable logique, en invoquant l'expérience et l'histoire, les constitutions faites *a priori* et pour l'homme en abstraction qui n'existe pas. "Les législateurs, dit-il, avec leur puissance extraordinaire, ne font que rassembler les éléments préexistants dans les coutumes et le caractère des peuples (3)."

Une de ses maximes favorites était "que les peuples sont responsables et qu'ils ont toujours le gouvernement qu'ils méritent." Il adressait aux peuples cette exhortation : "Vous avez un moyen sûr d'opérer de grandes et salutaires révolutions. Au lieu d'écouter les prédications de la révolte, travaillez sur vous-mêmes : car c'est vous qui faites les gouvernements : ils ne peuvent être mauvais si vous êtes bons. (4)."

Le grand problème de l'action de la Providence dans le monde, de la prospérité des méchants et des épreuves des justes, a été l'objet constant et privilège des études du profond pen-

(1) Il écrit le 15 août 1794 : "Je n'ai point de fiel contre la France, n'en soyez pas surpris : je le garde pour l'Autriche. C'est par elle que nous sommes insultés, perdus, écrasés. C'est par elle que nous sortons d'ici non seulement sans argent, mais sans considération, j'ai presque dit sans honneur. Vous parlez d'orgueil, de prétentions : trouvez-moi une domination plus insultante que celle que l'Autriche exerce à notre égard." Voir encore les lettres du 6 août et du 28 octobre à M. le comte de Vignet, et les *Maximes de la politique autrichienne d'après J. de Maistre*, dans la notice écrite par son fils Rodolphe, en tête des *Lettres et Opuscules*, p. 9.

(2) *Etude sur la souveraineté*, liv. Ier, ch. III et IV.

(3) *Considérations*, ch. VI. "Qu'est-ce qu'une Constitution ? N'est-ce pas la solution du problème suivant : Etant données la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les bonnes et les mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui lui conviennent ? Or, ce problème n'est pas seulement abordé dans la Constitution de 1795."

(4) *Etude sur la souveraineté*, livre II, ch. VI.